

Présents : Tous les membres en exercice, sauf :

Excusé(es) : Michel BLASER, Sylviane GUINARD, Hélène GUYON, Hulya KAPTAN (pouvoir à Jean-Pierre BROCARD), Dominique LACROIX, Christian MICHAUD, Denis MOREL

Secrétaire de séance : Célestin CAPELLI

1. EHPAD

- a. Approbation du Compte Administratif 2018
- b. Approbation du compte de gestion 2018
- c. Affectation du résultat 2018

2. FINANCES

- a. Proposition tarifs repas 2019
- b. Point sur les lignes de trésorerie EHPAD et Maison de Santé

3. PERSONNEL

- Avancements de grade

4. Communications et questions diverses

Pascal GAROFALO présente les excuses Michel BLASER, d'Hélène GUYON, Hulya KAPTAN (pouvoir à Jean-Pierre BROCARD), Dominique LACROIX, Christian MICHAUD.

Il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration et demande à Celestin CAPELLI d'être secrétaire de séance, ce qu'il accepte.

Il interroge ses collègues sur le compte-rendu du 21 mars 2019. Aucune remarque n'étant formulées, le compte-rendu du CIAS est validé à l'unanimité.

Valérie PETIT-DROSSARD procède à l'appel. Le quorum est atteint. Le Président présente l'ordre du jour de ce conseil d'administration.

1. EHPAD

a. Approbation du Compte Administratif 2018 (ERRD 2018)

Pascal GAROFALO explique que la Réforme 2018 de la tarification des EHPAD nous oblige a présenté un ERRD (Etat Réel des Ressources et des Dépenses) pour l'année 2018.

Ce document évalue la réalité des dépenses par rapport aux prévisions (EPRD) et analyse la solidité financière de l'EHPAD.

L'ERRD comprend :

- une annexe relative à l'activité réalisée ;
- un tableau des effectifs et rémunérations,
- un tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF) ;
- les données nécessaires au calcul des indicateurs ;
- un plan pluriannuel d'investissement ;

Un rapport financier et d'activité doit être joint. Il comporte :

- l'analyse de l'exécution budgétaire de l'exercice considéré ;
- l'activité et le fonctionnement de l'EHPAD ;
- l'affectation des résultats.

Pascal GAROFALO propose de synthétiser toutes ces données. En conclusion pour l'année 2018 :

- le total des dépenses s'élèvent à 1 708 395.17 €
- le total des recettes s'élèvent à 1 735 635.61 €

soit un excédent global de 27 240.44 €

Le Président présente le résultat 2018 par section

- Hébergement : excédent de 31 352,67 €
- Dépendance : déficit de 2 411,59 €
- Soins : déficit de 1 700,64 €

Il souligne la bonne gestion de la Résidence du Moulin qui arrive encore en 2018 a dégagé un excédent.

Le Taux d'occupation de l'accueil permanent est de 99,76 %.

Ce taux est minoré par 317 jours d'hospitalisation. Il indique que nous avons une perte de 20 € (forfait hospitalier) à partir du 4^{ème} jour d'hospitalisation sur le tarif « hébergement » et une perte immédiate de 5.65 € par jour correspondant au talon modérateur du tarif dépendance.

Le Taux d'occupation pour notre accueil temporaire est de 87,12 % avec 20 jours d'hospitalisation. A titre indicatif, le taux prévu de l'ARS pour ce type d'accueil est de 80 %. Nous somme au-delà.

Par contre, notre point noir est l'accueil de jour avec un taux de 42,63% qui ne décolle pas.

Le Président souligne la capacité d'autofinancement de l'EHPAD (possibilité d'achat d'immobilisations sans recours à l'emprunt) pour un montant de **105 651,23 €**.

Maryse CHAVANT ajoute qu'un emprunt arrivera à son terme en 2024 (moins de 5 ans) ce qui diminuera notre dette financière.

Pascal GAROFALO indique que les achats d'immobilisation réalisés sur l'année 2018 sont de 12 451,37 €, à savoir l'achat de 5 matelas, le 2^{ème} store du patio, l'ajout d'un appel malade au salon du RDC, le changement de 5 mitigeurs et l'achat de 5 luminaires dans le cadre de la rénovation de 5 chambres.

Le Président propose d'affecter le résultat :

- **Hébergement** excédent de + 31 352.67 € : 20 000 € en réserve d'investissement sur le compte 10682 et 11 252.67 € en réserve de compensation des déficits au compte 10686
- **Dépendance** déficit de - 2 411.59 € à reprendre sur le compte 10686 en réserve de compensation des déficits en dépendance
- **Soins** déficit de - 1700.64 € en report de déficit au compte 119

➔ **Approbation des Comptes Administratifs 2018 pour l'EHPAD**

Pascal GAROFALO demande aux membres du conseil d'administration s'ils ont des remarques à formuler quant au Compte Administratif 2018 de l'EHPAD. Aucune remarque n'étant formulée, il propose à Jean-Pierre BROCARD, Vice-Président de mettre au vote le Compte Administratif 2018.

Le Président se retire de la salle pendant le vote.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2018 de l'EHPAD et l'affectation des résultats 2018 proposés pour l'EHPAD.

Pascal GAROFALO revient et remercie les membres du conseil d'administration pour leur confiance.

➔ **Approbation du Compte de gestion 2018**

Pascal GAROFALO indique que le compte de gestion 2018 dressé par Mr le Trésorier de Moirans en Montagne est identique au compte administratif 2018. Ce compte de gestion n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte de gestion 2018.

2. FINANCES

a. Proposition tarifs repas 2019 – Budget CIAS

Comme chaque année, le Président propose de revoir les tarifs repas pour 2019.

Actuellement, le CIAS vend le repas pour les Personnes âgées 9,55 euros, le repas pour les enfants 4,10 euros et le repas adulte pris à l'EHPAD à 8.65 euros.

Proposition d'augmentation à partir du 01/07/2019 :

Repas livré Personne âgée : 9.60 € soit une augmentation de 0.52%

Proposition d'augmentation à partir du 01/09/2019 :

Repas livré Enfant : 4.12 € augmentation de 0.48%

Après discussion, le Président propose d'augmenter seulement le repas livré personne âgée, et le repas adulte pris à l'EHPAD à savoir :

Pour les repas livrés au 1^{er} juillet 2019

- repas adulte 3 ^{ème} âge	9.70 €
- repas adulte pris régulièrement à l'EHPAD	8.80 €

Pour les repas pris à la Maison de retraite

- repas adulte, visiteur occasionnel	10.00 €
- repas enfant, visiteur occasionnel	5.00 €
- repas adulte pris régulièrement	8.80 €
- repas enfants livrés dans le cadre d'une convention	4.10 €

Conseil d'administration valide cette proposition à l'unanimité.

b. Point sur les lignes de trésorerie EHPAD et Maison de Santé

Pour information, le Président indique que les lignes de trésorerie vont arriver à échéance.

La ligne de trésorerie pour l'EHPAD de 100 000 € arrive à échéance le 22 août 2019 et la ligne de trésorerie pour la Maison de santé de 625 000 € - engagé 460 000 € arrive à échéance le 08 juillet 2019.

Nous allons donc lancer une nouvelle consultation pour le renouvellement de ces deux lignes de trésorerie.

3. PERSONNEL

• **Avancements de grade**

Vu l'avis favorable de la CAP du Centre de Gestion en date du 21 mars 2019, le Président propose la mise à jour Tableau du personnel suite à des avancements de grade.

- BEHAGUE Aurélie fonction aide-soignante actuellement au grade d'auxiliaire de soins principal de 2^{ème} classe sera nommée au 1^{er} juillet 2019 auxiliaire de soins principal de 1^{ère} classe
- Sophie GRANDPERRIN fonction aide-soignante actuellement au grade d'agent social sera nommée au grade d'agent social principal de 2^{ème} classe au 1^{er} octobre 2019

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les propositions d'avancements de grade.

4. COMMUNICATIONS

Suite à un courrier d'une famille nous signalant que de l'air passe sous les fenêtres de la salle à manger, l'entreprise CAPELLI est intervenue. Malheureusement il n'y a pas de solutions pour pallier à ce désagrément sauf celui de changer les fenêtres.

Maryse CHAVANT souhaiterait installer des portes automatiques dont une pour avoir accès au patio à la place des fenêtres face à l'entrée côté parking et une porte automatique côté entrée principale. Le Président lui

demander de contacter plusieurs entreprises pour faire une estimation. Il lui demande également de se rapprocher de la commission de sécurité pour valider la faisabilité de ces changements.

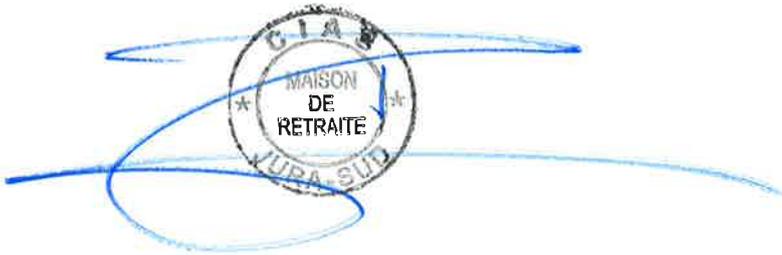
Pour les 20 ans, un après-midi festif avec un loto musical sera organisé samedi 6 juillet après-midi. Les membres du CIAS sont conviés pour cet anniversaire.

Le nouveau véhicule pour l'accueil de jour devrait être livré prochainement.

La séance est levée à 19.30 heures.

Le Président

Les membres du Conseil d'Administration



This block contains several handwritten signatures in blue ink. On the left, there is a signature that appears to be "E. Chen". To the right, there are several other signatures, some of which are more stylized and difficult to decipher. One signature at the top right is quite large and sweeping. Another signature below it is also large and appears to be "P. J. ...". There are several smaller, more compact signatures scattered below these.

